

Conférence : le Saulnois entre Meurthe et Moselle

Le Saulnois a une position géographique particulière, précisément entre le cœur des départements 57 et 54. Du traité de Francfort de 1871 à nos jours, la conférence donnée par Roger Richard a été passionnante.

Président des Amis du Saulnois et du Patrimoine, Roger Richard a donné une conférence sur les liens entre le Saulnois et le département voisin, la Meurthe-et-Moselle. Les participants sont repartis en cernant mieux les points communs entre ces deux territoires.

Depuis le traité de Francfort du 10 mai 1871, les deux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg ont été détachés du département de la Meurthe et rattachés au nouveau département de la Moselle (*Deutsch Lothringen* sous l'annexion allemande).

Des exceptions dans la séparation

En fait, certaines communes comme Moncel et Mazerulles appartenaient au canton castelsalinois mais sont restées françaises. Il en est de même-



L'auditoire a été attentif au propos passionnant de Roger Richard. Photo RL

pour les villages du canton actuel d'Arracourt qui appartenait auparavant au canton vicois.

Les limites du Saulnois ne se confondent pas toujours avec les frontières administratives et l'histoire du Pays du Sel intéresse aussi nos voisins Meurthe-et-mosellans, d'autant plus que les vallées du Sânon et de la Meurthe sont aussi un « pays de salines » comme la vallée de Seille. Le foyer rural de Laneuvelotte et son cercle d'histoire avaient invité le président des Amis du Saulnois pour présenter les sites les plus intéressants du pays voisin du leur mais séparé par la « frontière 57-54 » qui freine quelque peu les échanges culturels.

Le 100e anniversaire des combats de 1914 sera l'occasion d'établir un nouveau trait d'union entre Riche (bataille de Morhange) et Champenoux (le Grand-Couronne).